

Club de Nage synchronisée



Centre Aquatique St-Eustache
230 boul. Arthur Sauvé,
St-Eustache, Québec
J7R 2H9
(514)517-0667
www.Performancesynchro.com,
performancesynchro@hotmail.com

PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale Annuelle Club Performance Synchrono

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Club Performance Synchrono tenue le 14 octobre 2016 à 18h30 au complexe aquatique de St-Eustache.

Étaient présents : Membres et observateurs : Julie Lacasse, Annie De Laroche, Manon Lihu Gilles Leblanc, Sophie Sarrazin, Marc Labelle, Véronique Gravel, Johanne Mercier, Dominic Lefebvre, Stéphane Garceau, Sylvie Desrosiers, Nancy Barriault, Christine Vinet, Jean-Sébastien Quesnel, Julie Daigle, Véronik Bonneville Pesant, Anick Simard, Sonia Charron, Guilaine Martel, Caroline Beaulieu, Sonia Caron, Christian Beaugard, Pauline Blanchette, Chantal St-Amand, Frédéric Hamel

Représentant de la ville : M. Vincent Perron, régisseur de la ville de St-Eustache et Mme Caroline Rhéaume Roberge, technicienne en loisirs, de la ville de St-Eustache.

1. Ouverture de l'assemblée :

M. Gilles Leblanc prononce un mot de bienvenue et ouvre l'assemblée à 18h35.

2. Présentation du président et du secrétaire d'assemblée :

Comme stipulé dans les règlements généraux du Club, le Président d'assemblée est M. Gilles Leblanc. Celui-ci propose Mme Véronique Gravel, secrétaire du conseil d'administration, comme secrétaire d'assemblée. Il est appuyé par M. Stéphane Garceau.

3. Vérification du quorum et du droit de présence :

Après vérification des présences, M. Leblanc déclare l'assemblée légalement constituée.

4. Constatation de la régularité de l'avis de convocation :

Suite à la lecture de l'avis de convocation par M. Leblanc, celui-ci est considéré comme étant conforme aux règlements, l'assemblée peut donc avoir lieu.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Suite à la lecture de l'ordre du jour par M. Leblanc, Mme Bonneville-Pesant propose l'adoption de l'ordre du jour et elle est appuyée par M. Beaugard. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée :

Suite à la lecture du procès-verbal, par Mme Barriault, de la dernière assemblée, s'étant tenue le 16 octobre 2015, M. Stéphane Garceau propose l'adoption du procès-verbal. Il est appuyé par M. Christian Beauregard. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

7. Mot du président du conseil d'administration :

M. Leblanc présente le mot du président, lequel est joint au présent procès-verbal à titre d'Annexe 1.

8. Mot de la ville de St-Eustache et de Blainville :

M. Vincent Perron, régisseur aquatique pour la ville Saint-Eustache, fait la présentation du mot de la ville, lequel est joint au présent procès-verbal à titre d'Annexe 2. Aucun membre représentant la ville de Blainville est présent à l'assemblée.

9. Rapport des activités de la corporation :

M. Leblanc fait la présentation du rapport des activités, lequel est joint au présent procès-verbal à titre d'Annexe 3.

10. Rapport du trésorier et dépôt des états financiers :

M. Dominic Lefebvre fait la présentation des rapports financiers, lesquels sont joints au présent procès-verbal à titre d'Annexe 4. Plusieurs questionnements sont soulevés, par les membres, sur les états financiers présentés. Après les clarifications apportées par M. Lefebvre, Mme Johanne Mercier propose l'adoption des rapports financiers. Elle est appuyée par M. Garceau. Les rapports financiers sont adoptés à l'unanimité.

11. Rapport des projections financières pour l'année en cours :

M. Dominic Lefebvre fait la présentation des projections financières 2016-2017, lesquelles sont jointes au présent procès-verbal à titre d'Annexe 5, à la suite des états financiers. M. Lefebvre fournit les explications justifiant les pertes prévues pour l'année à venir et les impacts à long terme concernant, entre autre, l'article VII-4, capitalisation et fonds de roulement de la corporation, des règlements généraux. L'importance de mettre en place des moyens de financements et la mise en place d'un plan triennal est mentionnée par M. Lefebvre. Mme Guilaine Martel propose l'adoption du rapport des projections financières pour l'année 2016-2017, elle est appuyée par Mme Mercier. Le rapport est adopté à l'unanimité.

12. Nomination du vérificateur :

Aucun vérificateur n'est nommé pour l'année qui vient.

13. Ratification des amendements aux règlements généraux :

Pour l'année qui vient, le club souhaite développer :

- Le fond en route vers l'excellence résolu lors de la saison 2015-2016.
- Au niveau des ressources humaines, établir une procédure visant à protéger les athlètes et les entraîneurs.

Une collaboration est, également, à prévoir avec synchro Québec afin d'établir une structure que la fédération souhaite standardisée entre les clubs.



14. Élection des administrateurs :

i. *Présentation des postes vacants*

M. Leblanc présente les postes disponibles à l'élection.

Pour l'année 2016-2017, il y a 3 postes d'un mandat de deux ans et 2 postes d'un mandat de un an.

M. Leblanc propose M. Vincent Perron comme président d'élection et est appuyé par M. Beaugard, adopté à l'unanimité.

M. Leblanc propose Mme Caroline Rhéaume-Roberge comme scrutateur d'élection et est appuyé par Mme Véronik Bonneville-Pesant, adopté à l'unanimité.

ii. *Mises en candidature*

M. Perron précise que le conseil doit être composé à 50% par des résidents de Saint-Eustache.

M. Perron souligne que 3 postes devront être assurés, obligatoirement, par des membres résidents à Saint-Eustache. Il débute, donc, la mise en candidature pour ces trois postes.

M. Perron demande si des membres, résidents de Saint-Eustache, désirent proposer leur candidature. Aucun membre ne se propose.

Mme Mercier propose Mme Nancy Barriault et Mme Barriault accepte.

M. Lefebvre propose M. Gilles Leblanc et M. Leblanc accepte, mais pour un mandat de un an.

Mme Sophie Sarrazin propose M. Frédéric Hamel, mais M. Hamel décline.

M. Leblanc propose Mme Suzie Lessard, mais M. Lessard décline.

Aucun membre résident de Saint-Eustache n'est proposé.

Un poste restera vacant étant donné que, comme stipulé dans les règlements généraux, le conseil est présentement composé à 50% par des résidents de Saint-Eustache.

M. Hamel propose la fin de la mise en candidature pour les résidents de Saint-Eustache et est appuyé par Mme Manon Lihu.

M. Perron poursuit la mise en candidature pour les membres non-résidents.

M. Leblanc propose M. Dominic Lefebvre (résident de Blainville) et M. Lefebvre accepte.

M. Leblanc propose M. Christian Beauregard (résident de Blainville) et M. Beauregard accepte.

M. Marc Labelle propose la fin de la mise en candidature pour les non-résidents et est appuyé par Mme Sonia Charron.

iii. *Confirmation des administrateurs élus*

Mme Barriault, M. Leblanc, M. Lefebvre et M. Beauregard sont donc élus par acclamation conformément aux règlements généraux.

15. Période de suggestions :

- i. M. Leblanc souligne que la corporation a remporté le titre du club hôte de l'année lors du congrès de Synchro Québec pour la compétition de la Coupe Jeunesse 2016.
- ii. M. Leblanc invite les membres à participer massivement au premier évènement du club soit le souper-lasagne du 29 octobre 2016.
- iii. M. Lefebvre rappelle aux membres l'importance de s'impliquer dans les différents comités dont celui du financement.
- iv. Aucune question ou suggestion n'est soulevé par les membres présents.

16. Levée de l'assemblée :

M. Leblanc propose la levée de la séance à 20h40 et est appuyé par M. Beauregard. La séance est levée à l'unanimité.



Annexe 1

Mot du président du conseil d'administration

Chers membres,

Au nom de mes collègues du conseil d'administration du Club Performance Synchro, je remercie les parents, les entraîneurs, les services des sports de la ville de St-Eustache et de Blainville d'avoir permis à plusieurs jeunes de la région de pratiquer avec passion et la satisfaction du dépassement de soi le merveilleux sport de la nage synchronisée durant la saison 2015-2016.

Depuis le 16 octobre 2015 dernier, les membres du Conseil d'administration ont poursuivis la consolidation des fondations du club et ainsi que la gestion de sa croissance en terme d'heure d'offre de service.

Nous avons négocié avec la ville de St-Eustache afin d'augmenter la disponibilité de bassin aquatique.

En collaboration avec la Commission Scolaire de la Seigneurie de Milles Iles et la ville de St-Eustache, nous avons vécu notre première année que des nageuses de notre club puissent accéder au programme sport-études offert à l'école St-Gabriel. Cette opportunité a permis au club d'accéder à de nouveaux lieux d'entraînement : Le Complexe Multisports de Saint-Eustache et la piscine de l'École secondaire des Patriotes.

Durant la saison 2015-2016, les membres du Club Performance Synchro ont démontré leur notion d'appartenance par leur bénévolat au cour de plusieurs événements, particulièrement, lors de la Coupe Jeunesse. En effet, la qualité de l'organisation a été reconnue par Synchro Québec. Le Club Performance Synchro fut honoré en étant le club hôte de l'année. Ce prix visait à reconnaître un club de Synchro Québec qui s'est le plus démarqué dans l'organisation d'une compétition provinciale.

Finalement, chers collègues du CA, je tiens à vous remercier et féliciter pour votre travail au sein du CA. Au cours de cet été, nous avons effectué une réingénierie du mode de fonctionnement de notre équipe d'entraîneurs en mettant l'accent sur le travail d'équipe.

Nous souhaitons à toutes les nageuses de vivre la fierté du dépassement de soi et ainsi qu'à nos membres une
Bonne saison 2016-2017 !

Annexe 2



Rapport du représentant de la Ville

Assemblée générale annuelle du Club Performance Synchro

14 octobre 2016

Le club Performance Synchro figure parmi les organismes sportifs partenaires de la Ville de Saint-Eustache. Le protocole d'entente entre les parties est d'une durée de 4 ans et prendra fin en avril 2019.

Performance Synchro et la Ville sont donc partenaires et travaillent ensemble pour offrir le meilleur service aux membres du Club.

Depuis maintenant près de 4 ans, la Ville assure un soutien dans le suivi des finances électroniques avec le logiciel comptable Acomba. Au Service du sport et du plein air, nous avons un technicien en comptabilité à temps plein attribué au soutien administratif aux organismes.

Les éléments suivants sont traités pour la tenue de la comptabilité :

- La paye et les déductions à la source;
- La production des T4 et relevés 1 en fin d'année;
- L'émission des rapports financiers tel que le bilan, l'état des résultats, la liste des transactions, la conciliation bancaire etc.;
- L'émission des chèques;
- Les dépôts bancaires;
- Le remboursement des inscriptions.

La logistique des inscriptions :

- Dépôt de la programmation;
- Courrier des hirondelles;
- Inscriptions;
- Dépôt des listes de participants;
- Échéancier des remboursements des inscriptions.

Les procédures administratives :

- Dépôt des projets au CLCC et entérinement au conseil de Ville;
- Rapports financiers : Bilan, états des résultats et approbation de la liste des chèques.

Information sur le personnel :

- Vérification des antécédents judiciaires des membres du conseil d'administration et des entraîneurs;
- Vérification de la certification SN des entraîneurs.

Vie et organisation démocratique :

Club de Nage synchronisée



Performance Synchrono

- Lieu de résidence des administrateurs;
- Rencontre du conseil d'administration;
- Procès verbaux;
- AGA;
- Bilan, états des résultats;
- Prévisions budgétaires.

Centre Aquatique St-Eustache
230 boul. Arthur Sauvé,
St-Eustache, Québec
J7R 2H9

(514)517-0667

www.Performancesynchro.com,
performancesynchro@hotmail.com

En vertu du protocole d'entente avec la Ville, Performance Synchrono bénéficie des services suivants :

- Utilisation gratuite de l'infrastructure propice au sport;
- Politique de subvention aux organismes sportifs partenaires;
- Réservations gratuites de salles pour la tenue des réunions et des activités spéciales;
- Prêt de locaux permanents (bureau à proximité de celui du SPA et local près du vestiaire des sauveteurs);
- Possibilité de tenir des compétitions, des spectacles et des événements spéciaux;
- Support en ressources humaines d'un technicien en loisirs, de commis aux inscriptions, d'une responsable aquatique, de sauveteurs, de préposés à l'entretien sous la coordination du régisseur de la section aquatique;
- Publicité via le Courrier des hirondelles

Concrètement pour Performance Synchrono pour la période de septembre 2015 à août 2016

- Plus de 1300 heures de piscine gratuites pour les programmes récréatifs et compétitifs au Complexe aquatique.
- Prêt de salle pour les réunions, les entraînements en musculation, à sec ainsi que pour les événements;
- Pour une 2^e année, la Ville a négocié des heures de piscine avec la CSSMI pour l'obtention d'un plateau sportif à l'ÉSP. Des heures en salle au Complexe multisport pour l'entraînement à sec sont également encore offertes gratuitement.
- Une entente a également été conclue au printemps 2016 pour l'utilisation gratuite du Complexe aquatique en après-midi pour le programme de sport-études.

Événements spéciaux

- Mérite sportif de Saint-Eustache;
- Spectacle de Noël (235 personnes y ont assisté);
- Coupe Jeunesse les 16 et 17 avril 2016 (total impressionnant de 732 athlètes y ont participé)
- Spectacle de fin d'année : près de 200 personnes à chacune des deux représentations

- Signature du Livre d'or (37 athlètes et 3 entraîneurs ont signé)
- Participation au party des bénévoles

Conclusion

Pour terminer, en mon nom et en celui de l'équipe du SPA, nous tenons à remercier les membres du conseil d'administration pour leur implication bénévole remarquable.

La grande rigueur et le professionnalisme dont fait preuve le conseil d'administration, la créativité dans la recherche de solutions ainsi que le dévouement marqué de chacun des membres font en sorte que le Club est sainement géré.

Je tiens aussi à remercier l'équipe d'entraîneurs et de spécialistes, et nouvellement Laurence, pour leur grande collaboration sur le terrain et au quotidien.

C'est avec le même engagement que par les années précédentes que nous entamons la saison 2016-2017.

Vincent Perron

Roberge Régisseur

Technicienne en loisirs

Caroline Rhéaume